

Améliorer le climat scolaire au sein des collèges et lycées de l'académie de Versailles

Participants	500 élèves
Porteur	CAAEE
Cout total	85 638, 84 €
Montant FSE	42 500, 00 €
Durée	17 mois (du 10 avril 2014 au 31 août 2015)
POR	Axe 5 – OS 7 : Prévenir et réduire le décrochage scolaire

Le porteur

Le Centre académique d'aide aux écoles et établissements – équipe mobile de sécurité (CAAEE-EMS).

Placé sous l'autorité du recteur de l'académie de Versailles, le CAAEE-EMS (Centre académique d'aide aux écoles et aux établissements – Equipe mobile de sécurité) met en œuvre la politique académique de prévention de la violence et d'amélioration du climat scolaire. Sa mission principale est d'accompagner des équipes d'écoles ou d'établissements du second degré confrontées aux comportements incivils ou violents de leurs élèves, d'aider ces mêmes équipes à mettre en place un fonctionnement collectif favorable au climat scolaire, pour les élèves comme pour les personnels.

Il est constitué de 42 personnes : conseillers (enseignants du premier et du second degré, psychologues, conseillers d'orientation, conseillers d'éducation), chargés de prévention (anciens assistants d'éducation ou adjoints de police) et personnel administratif.

Le projet

Afin de lutter contre le décrochage et l'abandon scolaires, des actions seront menées pour prévenir ou favoriser la sortie de situation de tension ou de crise.

Des actions cibleront des jeunes en CM2 dans le cadre de la transition CM2/6ème, des collégiens ou des lycéens qui pourront ainsi bénéficier notamment de formation à la médiation entre pairs et à la communication non violente. Ces jeunes sont scolarisés dans des territoires de PSAD présentant un taux de décrocheurs supérieur à 8 % ou scolarisés dans des établissements situés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, en éducation prioritaire ou résidants ou scolarisés dans des zones à risque d'échec scolaire.

D'autres actions seront destinées aux acteurs scolaires pour renforcer leur formation dans divers domaines de prévention tels :

La sensibilisation ou la formation aux problématiques de l'adolescence (relations filles / garçons,

sexualité...)

La construction d'une posture d'autorité éducative

L'acquisition de compétences en gestion de conflits à l'écoute des adolescents dans le traitement des phénomènes de harcèlement entre élèves

L'acquisition de savoir-faire dans l'accueil des familles.

D'autres encore viseront à renforcer la professionnalisation des équipes du CAAEE

Organisation de séances de travail en interne avec des universitaires ou experts

Participation à des conférences ou séminaires nationaux et internationaux

Le contexte

Habilité à intervenir sur toute l'académie, le CAAEE-EMS agit majoritairement auprès d'établissements du second degré et de territoires dont les populations :

- Rencontrent des difficultés économiques et sociales
- Ont des comportements violents et/ou incivils

Les conseillers du CAAEE-EMS, avec l'aide des chargés de prévention, interviennent :

- Soit dans des situations d'urgence : traitements incivils ou violents d'élèves
- Soit dans des temps différés pour accompagner et outiller les personnels scolaires, démunis devant les réactions de leurs élèves. Ils les aident à construire des modalités d'action, à mettre en place des procédures, des organisations et des partenariats qui favorisent les progrès personnels et collectifs.

Les acteurs

- Les équipes d'établissements scolaires confrontées aux comportements incivils ou violents de leurs élèves
- Les personnels médicaux ou sociaux de l'Education nationale et leurs partenaires : policiers, gendarmes, éducateurs...
- Les conseillers du CAAEE-EMS
- Les élèves et/ou leurs parents

Les actions menées

- Actions de professionnalisation des personnels
- Interventions au bénéfice direct des élèves des établissements et/ou de leur famille
- Réalisation de supports de communication facilitant la promotion d'un meilleur climat scolaire, la prévention des violences
- Rencontre d'experts dans le cadre d'études sur l'amélioration du climat scolaire ou la prévention des violences

Les résultats attendus

Diminution :



ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



- Du taux d'absentéisme des élèves
- Du nombre d'exclusions de cours et/ou de l'établissement des autres sanctions, éducatives ou disciplinaires
- Du nombre d'incidents, de violence physique ou verbale recensés

Contacts

CAAEE : ce.centraideviolence@ac-versailles.fr

Cellule FESI : ce.fesi@ac-versailles.fr